

Que déclenche la convocation des Etats Généraux ?

Tu as vu lundi dernier que la société française, à la veille de la Révolution, était divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat.

Tu as sûrement compris que cette société était inégalitaire et que le peuple a commencé à se révolter après que le roi ait voulu augmenter les impôts afin de financer la guerre d'indépendance américaine. Suite à ce mécontentement le roi a décidé de convoquer les Etats Généraux qui est une réunion des représentants des trois ordres.

Voyons aujourd'hui ce qu'a engendré cette réunion.

Tu vas lire les documents fournis et répondre aux questions suivantes :

1. Les trois ordres ne sont pas d'accord sur la question du vote, pourrais-tu expliquer pourquoi ? (Observe la gravure et le nombre de députés de chaque ordre indiqué sur la légende).

Ils ne veulent pas voter par ordre car ils sont plus nombreux que le clergé et la noblesse réunis. Or si on vote par ordre, le clergé et la noblesse voteront ensemble ce qui fera 2 voix contre 1. Si on vote par personne, le Tiers-Etat a plus de chance d'obtenir ce qu'il veut.

2. A qui le roi donne-t-il raison ?

Le roi donne raison aux ordres privilégiés, à savoir la noblesse et le clergé.

3. Cette décision du roi ne plait pas au Tiers-Etat. Que fait-il en signe de protestation ?

En signe de protestation, le Tiers-Etat se proclame Assemblée nationale.

4. Qui fait le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au royaume ?

Le Tiers-Etat et quelques membres du clergé et de la noblesse font ce serment.

5. Comment s'appelle ce serment ?

Ce serment s'appelle le Serment du Jeu de Paume.

6. Qu'est-ce qui fera se séparer les représentants du Tiers-Etat selon Mirabeau ?

Selon Mirabeau, seule la force des Baïonnettes les fera sortir, c'est-à-dire que si le roi veut qu'ils se séparent, il devra utiliser la force.

Résumons :

Le roi a convoqué les **Etats Généraux** le 5 mai 1789 à Versailles. Après plusieurs semaines de discussion, le roi donne raison à **la noblesse et au clergé** ce qui déclenche le **mécontentement** du Tiers-Etat. Celui-ci décide donc de se proclamer **Assemblée Nationale** et fait le Serment de ne se séparer qu'après avoir donné une **Constitution** à la France. C'est **le Serment du Jeu de Paume**.